

Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

Le Plan de Prévention et de Proximité est mort, vive le Plan de Cohésion Sociale !

C'est en tant qu'Echevin de la Jeunesse, Président du **PPP (plan de prévention et de proximité)** et par ces mots assez forts, je le concède, que je me suis permis d'ouvrir notre première réunion du comité d'accompagnement du **PCS (plan de cohésion sociale)** fin du mois de janvier.

Quel est l'objectif de la cohésion sociale ? Comment l'atteindre ?

Cela pourra se faire par l'accès aux **droits fondamentaux**, ceux-ci étant articulés autour de 4 axes :

- L'insertion **socioprofessionnelle**
- L'accès à un **logement** décent
- L'accès à la **santé** et traitement des **assuétudes**
- Le retissage des **liens sociaux** intergénérationnels et **culturels**.

Vous devez savoir qu'une partie de ces objectifs était déjà, en grande partie, développée par notre plan de prévention et de proximité au travers de notre maison de quartier (Vivegnis) et de son action sur le terrain communal.

En fait, deux objectifs cumulés sont à atteindre au travers de ces axes, il s'agit :

- De la **lutte** contre toutes les formes de **précarité, pauvreté et insécurité** au sens large
- Encore **améliorer** le développement **social dans les quartiers**.

Ces objectifs ne pourront être atteints qu'en mettant en place des partenariats solides, notamment avec notre CPAS.

Néanmoins, le partenariat devra être élargi, c'est pourquoi, nous accueillerons dans cette cohésion sociale tous les acteurs (**Police, Confort Mosan, Culture, AMO, le secteur associatif, etc....**) qui auront le désir, la motivation, d'atteindre ces différents objectifs.

Cette nouvelle façon d'appréhender la **qualité de vie** dans son sens large, va nous permettre de fixer clairement les buts à atteindre, les moyens techniques, financiers et humains dont nous aurons besoin.

Pour se faire, notre commune a décidé d'engager un **coordinateur de projets** dont le rôle sera la mise en scène de cette nouvelle pièce. Celui-ci aura en charge, non seulement la coordination, mais aussi le suivi des dossiers afin de concrétiser les objectifs sur le terrain.

D'autres dossiers sont encore en gestation dans le domaine de la jeunesse et plus particulièrement au niveau du « **Centre de vacances** » et de l'encadrement de nos petits Oupéyens pendant les congés scolaires d'été.

Nous avons l'intention de développer prochainement un accueil pour les enfants qui souffrent d'un **handicap**. Mes services et moi même avons constaté que pour ceux-ci, ainsi que pour leurs parents, il est très difficile **d'organiser les congés scolaires**. Nous pourrions dès lors atteindre deux objectifs grâce à ce projet :

- Permettre aux jeunes de profiter pleinement des actions mises en place par notre commune
- Permettre aux parents d'offrir des activités et un encadrement de qualité à leurs enfants.

Le dernier dossier dont je désire vous entretenir est le **conseil communal des enfants**, qui sera pour notre échevinat, un **objectif principal**. Il est capital, pour notre jeunesse, d'appréhender la société dans laquelle elle vit et bien entendu celle à laquelle elle participera. Notre désir est que nos enfants soient les **acteurs de leur devenir**.